

République du Mali
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
Secrétariat Général
**Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées au Sahel
(PPMTNS)**

Avis d'Appel d'offres (AA0)
Appel d'Offres National N° 04-2017/AON/MSHP-SG-PPMTNS
**Pour la fourniture et pose de 20 incinérateurs avec accessoires pour 05 CSRef et 15
CSCOM**

1. Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées au Sahel (PPMTNS), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture et pose de 20 incinérateurs avec accessoires pour 05 CSRef et 15 CSCOM.

2. L'Unité de Coordination du Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées au Sahel (PPMTNS) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et pose de 20 incinérateurs avec accessoires pour 05 CSRef et 20 CSCOMs, y compris les services connexes, **en un seul lot** et répartis entre les sites d'implantation comme suit : 8 dans la région de Tombouctou, 4 dans la région de Gao, 4 dans la région de Kidal et 4 dans la région de Ménaka ; à raison d'un incinérateur avec accessoire par site.

Le délai maximum de livraison des fournitures est de quatorze (14) semaines pour compter de la date de notification du marché adressée au Fournisseur par l'Acheteur.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID », édition de Janvier 2011 révisée en juillet 2014, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées au Sahel ; Docteur Lamine DIARRA, Email : Ldiarra555@gmail.com avec copie à drahmaiga@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures GMT.

5. Les exigences en matière de qualifications sont indiquées dans la Section III : Critères d'évaluation et de qualification du dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera soit en espèces contre reçu au niveau du Comptable de l'Unité de Coordination du Projet, soit par chèque bancaire certifié en faveur du Projet.

Après paiement, le document d'Appel d'offres sera retiré directement par le candidat auprès de l'Unité de Coordination du Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées du Sahel ou transmis par courriel électronique (en fichier non modifiable) ou envoyé par courrier express à la charge du candidat.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **13 octobre 2017 à 10 heures 00 mn GMT**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous le **13 octobre 2017 à 10 heures 10 mn GMT**. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA**, ou son montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du Projet de lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées du Sahel

A l'attention de : Docteur Lamine DIARRA, Coordinateur

Quartier ACI 2000, Rue 407, Lot 3308 (ex CFCT), face à la Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire, contigu au siège de la Commission Nationale Chargée des Réfugiés (CNCR),

Numéro de téléphone : (+223) 76 43 73 34 ou 66 56 65 66 ou 76 10 49 98 ; Bamako (République du Mali).

Bamako, le 06 septembre 2017

Le Coordinateur du Projet

Dr Lamine DIARRA

Chevalier de l'Ordre National